

310812 - Selon le saint Coran, l'habillement sert de parure devant cacher les parties intimes du corps

question

L'habillement mentionné dans la sourate 7 du Coran sert-il à cacher les parties intimes du corps ou à décorer et embellir?

la réponse favorite

Allah le Très-haut a dit: « Ô enfants d'Adam ! Nous avons fait descendre sur vous un vêtement pour cacher vos nudités, ainsi que des parures. -Mais le vêtement de la piété voilà qui est meilleur -C'est un des signes (de la puissance) d'Allah. Afin qu'ils se rappellent. Ô enfants d'Adam ! Que le Diable ne vous tente point, comme il a fait sortir du Paradis vos père et mère, leur arrachant leur vêtement pour leur rendre visibles leurs nudités. Il vous voit, lui et ses suppôts, d'où vous ne les voyez pas. Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient point.» (Coran,7:26-27). Le vêtement en question dans le saint verset englobe ce qui cache les parties intimes du corps et les vêtements somptueux portés pour leur beauté et leur fonction décorative. Dans le verset, le Transcendant dit: « Ô enfants d'Adam ! Nous avons fait descendre sur vous un vêtement pour cacher vos nudités, ainsi que des parures. -Mais le vêtement de la piété voilà qui est meilleur » car il vous met à l'abri du châtimement divin. Le vêtement dont nous avons favorisé les humains, de quelque espèce qu'il puisse être, relève des singes d'Allah qui attestent Son pouvoir, Sa grâce et Sa miséricorde afin qu'on en tire des leçons et s'abstienne de Sa désobéissance. Allah a répété l'appel adressé aux humains pour mettre en exergue et la recommandation et les destinataires. Autrement dit: ô humains, que Satan ne vous entraîne dans l'épreuve et les troubles à travers ses intrigues qui rendent le beau laid et le laid beau car alors vous serez privés du paradis et entrerez en enfer. Méfiez -vous alors de ses instigations pour rester sauvés. En effet, c'est par les mêmes moyens qu'il avait soumis vos ancêtres, Adam et Eve, à l'épreuve ayant abouti à leur sortie du paradis après qu'ils

avaient fini par lui obéir en ôtant leurs vêtements et laisser s'afficher leur nudité. Or, se mettre à nu est une atteinte à l'humanité, un abaissement de l'humain.

« Lui et ses suppôts vous voient alors que vous ne les voyez pas. » Les suppôts du diable sont ses soldats issus des djinns. Cette phrase sert de justification à l'interdiction de succomber à la tentation satanique et de mise en relief de l'avertissement contre lui. Car quand l'ennemi est en mesure de vous atteindre sans que vous le voyiez venir, vous avez des raisons de nourrir la plus grande méfiance à son égard. En vérité, le diable circule dans le corps humain comme le sang. Aussi doit on se méfier de la ruse subtile qu'il déploie à l'aide de ses suppôts afin de ne pas tomber dans ses filets.

« Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient point » (7:27) signifie : nous avons fait d'eux les dirigeants de ceux qui ne croient pas en Allah et en Son messager. Ils s'emploient à les égarer en faisant en sorte qu'ils n'usent plus de leur raison et laissent corrompre la nature dont leur Maître les a dotés. » Extrait d'*at-Tafsir al-Wassit* (3/1402).

Saadi écrit dans son *Tafsir* (285): «Après avoir fait descendre Adam ,son épouse et descendants sur terre, Allah les a informé de leurs conditions de séjours et que leur vie y prendrait fin à leur mort après avoir été jalonnée d'épreuves et marquée par l'envoi de messagers et la révélation de livres. A leur mort, ils y seront enterrés avant d'être ressuscités et envoyés à la vraie demeure durable. Ensuite, Allah leur énumère les manifestations de Sa grâce, notamment la mise à leur disposition du nécessaire en matière vestimentaire et de ce qu'il en faut pour s'embellir. S'y ajoutent d'autres choses telles l'alimentation, les montures, les épouses et consorts. Allah a certes facilité à Ses fidèles serviteurs ce qui leur en est indispensable et complémentaire. Il leur explique toutefois que tout cela n'est pas voulu en soi et qu'il ne l'a mis à leur disposition que pour les aider à Lui vouer le culte. D'où Ses propos: le vêtement que constitue la crainte (d'Allah) l'emporte sur celui matériel car il accompagne durablement le fidèle et ne saurait s'user parce qu'étant la beauté du coeur et de l'âme. Le vêtement apparent ne sert qu'à cacher les parties intimes pour un temps donné ou à embellir son porteur sans aucune autre utilité. Il s'y ajoute qu'à défaut de ce vêtement seule la nudité physique s'affiche. Ce qui ne nuit pas en

cas de contrainte. Quant à l'absence du vêtement que représente la crainte (d'Allah) c'est la nudité cachée (morale) qu'elle laisse s'afficher. Ce qui entraîne la vraie honte.

Les propos « C'est un des signes (de la puissance) d'Allah. » signifient l'évocation du vêtement et parures que voilà est un rappel utile permettant de distinguer l'apparent du caché en la matière.

Allah le Très-haut met en garde les humains: évitez que Satan vous tente comme il l'avait fait avec vos père et mère. Evitez qu'il vous embellisse la rébellion, vous y invite, vous la fasse désirer au point que vous vous retrouviez dans la situation qui lui avait permis de faire sortir vos ancêtres du paradis donc de les faire passer du très haut vers le bas. C'est exactement ce qu'il veut faire avec vous et il ne ménagera aucun effort pour y parvenir, s'il le peut. C'est à vous de vous méfier, de vous armer et de guetter les brèches qu'il pourrait exploiter. Il vous surveille en permanence et vous voit lui et ses suppôts parmi les démons à visage humain à partir de positions où vous ne pouvez pas les voir « Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient point. »

C'est l'absence de la foi qui pousse à conclure une alliance entre l'homme et le diable. « Il n'a aucune emprise... «Il n'a aucun pouvoir sur ceux qui croient et qui placent leur confiance en leur Seigneur. Il n'a de pouvoir que sur ceux qui le prennent pour allié et qui deviennent associateurs à cause de lui. (Coran,16: 99-100)

Voir une importante recherche relative aux aspects vestimentaires dans le cadre de la réponse réservée à la question n°[309147](#).

Allah le sait mieux.